Trentième année, No 159. Le numéro : 10 centimes Dimanche 9 et lundi 10 juillet 1933.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse . . . . . 10 » »
Etranger . . . . . 14 » »
Réclames . . . . . 28 » »
Mortuaires . . . . . 16 » »
Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8 Compte de chèques post. IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—

Compte de chèques postaux IIc 274

ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Chaque num.	31.—	16.—	8.50
Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

Terreur spirituelle

Berne, le 7 juillet.

Des étudiants suisses du Polytechnicum et de l'université de Zurich ont formé cette semaine un groupement qui s'intitule « groupe de combat contre la terreur spirituelle ». Ils ont lancé un manifeste dans lequel ils disent se rattacher à diverses tendances politiques. Mais, en revanche, ils se déclarent fermement unis dans la résolution qu'ils prennent de « combattre de toutes leurs forces la terreur spirituelle en Suisse ».

A les entendre, cette « terreur » ce sont les fronts qui la répandent. Les universités zurichoises, disent-ils, ont été le point de départ de chacun des mouvements qui ont trouvé aujourd'hui leur plus forte expression dans les Fronts nationaux. Comme une maladie contagieuse ceux-ci gagnent du terrain. On les prétend aborigènes. Mais leur analogie avec l'hitlérisme est patente, etc.

L'intérêt de ce manifeste est dans sa provenance. Sauf erreur c'est dans les milieux universitaires de Zurich que le marxisme s'est d'abord implanté chez nous. En tous cas, de tous temps, les idées les plus « avancées » y ont été professées et les théories les plus grotesques y ont été cultivées.

Que l'hitlérisme à son tour ait germé dans cette atmosphère d'intellectualisme outrancier, rien de plus naturel. Mais loin d'être une référence pour nous, l'origine disons académique des Fronts nationaux a tout lieu de nous inspirer plus de méfiance encore à leur égard.

On a relevé bien souvent déjà que la radio avait eu une grande influence en Suisse allemande et que l'émission des discours d'Hitler lors de sa plus récente campagne électorale n'était pas étrangère à la formation des nouveaux Fronts. Mais ceci dit, personne que je sache ne s'est appliqué à analyser la parole d'Hitler.

— Il a un formidable « coup de g... », m'a dit un ami que j'interrogeais sur ce point.

— Il prend son public par les sentiments, m'a-t-on répondu d'autre part.

Tout cela n'explique peut-être pas encore les succès radiophoniques d'Hitler en Suisse et il est pour le moins surprenant que des hommes raisonnables et de sens rassis, mieux, que des intellectuels qui ont bénéficié d'une solide éducation se soient laissés prendre par des accents sentimentaux ou par des vociférations.

Le secret de l'éloquence d'Hitler, ou plutôt de sa portée sur les foules ne faut-il pas plutôt le chercher au fond de sa pensée ? Elle s'exprime par des formules qui vous ont un air nouveau, frappant, terrifiant. Ainsi, celles-ci : « L'Allemagne a besoin d'enfants pour la guerre intérieure et extérieure... Les peuples riches sont les peuples nombreux. Un jour ou l'autre les richesses des peuples sans enfants leur reviendront. Arbre sans fruit, femme sans enfant, homme sans foi : mes trois haines ». Ou celle-ci qu'Hitler a prononcée au lendemain du traité de Versailles : « Nous avons perdu des milliers de kilomètres carrés, ce n'est rien. Nous avons perdu des millions d'Allemands, ce n'est rien. Nous n'avons plus une seule colonie, ce n'est rien. Nous aurons à payer des milliards, des dizaines de milliards, des centaines de milliards, ce n'est rien. Mais notre âme est dans le fossé : voilà la vraie défaite, la seule ».

Il n'est pas nécessaire d'épiloguer longtemps sur des textes de ce genre, lesquels ne peuvent manquer de choquer l'entendement d'un chrétien. Ils sont de la même veine que cette formule cachetée sur toutes les lettres qui partent du ministère d'Etat thuringien depuis l'avènement du gouvernement hitlérien : « Celui qui prétend que l'Allemagne est responsable de la guerre ment. Ce mensonge est la racine de notre détresse. »

Nous n'avons pas l'intention de remonter ici aux origines de la guerre pour montrer que le seul et véritable mensonge consiste à lancer par le monde une telle affirmation. Non, par eux-mêmes des textes de ce genre suffisent amplement à prendre l'hitlérisme en flagrant délit, délit qu'il érige en système contre le christianisme.

C'est en cela que la parole d'Hitler est caractéristique et c'est probablement son attrait pour ceux qui sont à l'affût des innovations d'où qu'elles viennent : elle fait table rase du christianisme, non seulement des religions mais de certaines conceptions innées dans l'esprit de tous ceux, même les incroyants, qui se rattachent à la civilisation occidentale.

La *Revue des Deux Mondes* a publié dernièrement un article de Robert d'Harcourt dans lequel il cite ce passage d'un journal catholique autrichien relatant les exploits, qui ne sont hélas pas des plaisanteries d'étudiants, des nazis le jour du Vendredi Saint :

« Vers huit heures du soir, la nuit déjà tombée, une image en couleurs, exécutée avec un soin minutieux, a été fixée par des mains inconnues à la porte principale du bâtiment de l'Association de la presse catholique. A une gigantesque croix gammée dont la partie gauche a été prolongée en forme de gibet, se balance, suspendue par une corde, l'effigie du Christ, le visage convulsé, la couronne d'épine sur la tête... Au-dessous l'inscription blasphématoire : « Heil'Hitler, Juda-Christus verrecke ! »

Il serait trop long de citer d'autres extraits de presse, et de la presse hitlérienne qui abonde de faits patents, à l'appui du paganisme de la doctrine raciste. Les évènements de Munich, les persécutions religieuses indiquent assez ce que cette doctrine devient dans la pratique.

Bornons-nous à conclure en disant que la « terreur spirituelle » qui menace nos croyances, nos consciences, et dont parlent les étudiants anti-frontistes de Zurich, n'est pas un vain mot. Eux du moins savent, et cela est réconfortant, que, comme l'a si bien dit Rabelais, science sans conscience n'est que ruine de l'âme.

L. D.

Crudivorisme et régimes

Tout arrive ! Voici que certains médecins et non des moindres se mettent à pratiquer le crudivorisme. Quand nous disons qu'ils pratiquent le crudivorisme, entendez bien, n'est-ce pas, qu'ils l'imposent à leurs malades. Il est certain qu'ils n'ont garde de renoncer aux charmes de la cuisine traditionnelle. Bien au contraire. On les connaît presque toujours gourmets et parfois gourmands.

Il s'est trouvé, çà et là, des profanes qui s'imaginèrent que le médecin qui prescrit un régime de restrictions sévères éprouve une sorte de volupté sadique à torturer ainsi le pauvre malade. N'en croyez rien.

Ce qui est vrai, c'est qu'il est parmi nous comme dans toutes les professions, des sectaires et des illuminés qui, avec les meilleures intentions du monde, imaginent des traitements et régimes abracadabrants. En ce qui concerne les fruits, n'avons-nous pas vu un médecin distingué interdire la consommation des fruits mûrs, la maturité étant pour lui une sorte de putréfaction.

Il ne faut pas s'étonner que certains conseillent dans un but curatif une alimentation uniquement composée de crudités. Il y a bien longtemps déjà que certains naturistes et végétariens prônaient cette belle réforme. Des médecins ont suivi et dans la « Presse Médicale » de Paris, le Dr Morhandt consacre une longue étude à cette question.

Le régime de crudités ne comprend que des végétaux. Pas de viande, pas de poisson, pas de volaille. Du lait et des œufs en quantité infime et le plus rarement possible. Par contre l'on utilise abondamment tous les légumes, tous les fruits frais et secs. Ce sont les noix, les amandes, les noisette qui fourniront le corps gras. Jamais on n'utilise la cuisson. Un des grands prêtres du crudivorisme, Borcher, a élaboré des recettes de toute sorte ; la purée Borcher se compose de pommes, de flocons d'avoine, de noix et de miel, à l'état cru.

Quelle est la raison d'être du crudivorisme ? A l'origine, les apôtres de cette religion nouvelle — des Américains, naturellement — voyaient dans sa pratique un retour salutaire à la nature, à la bonne nature. La cuisson des aliments, n'est-ce pas, c'est artificiel. Alors ! Il faut supprimer cela.

En ces derniers temps, la découverte des vitamines a paru apporter un argument nouveau en faveur de ces pratiques. Il n'en est rien. Car tout le monde mange des crudités : salades de toute sorte, fruits, etc. D'autre part, la cuisson ne détruit que fort peu les vitamines et celles-ci agissent à des doses infinitésimales.

Les médecins qui, aujourd'hui, préconisent le régime de crudités poursuivent d'autres buts. Ils voyen en lui un bon moye d'établir une cure de réduction, c'est-à-dire d'amaigrissement pour les obèses et les pléthoriques ; un bon moyen de bourrer de déchets indigérés l'intestin des constipés et enfin de diminuer dans des proportions considérables les protéines de l'alimentation des cardiaques et des albuminuriques.

Ils obtiennent des résultats, disent-iis. Mais, ces résultats on les obtient beaucoup plus facilement et sans aucun danger par d'autres régimes, plus agréables et plus simples de restriction alimentaire !

Le carême les jours de jeûne et d'abstinence pratiqués exactement sont eux-mêmes un excellent régime à ce point de vue et ne présentent aucun des dangers du crudivorisme.

Car, de l'aveu de ses protagonistes eux-mêmes, sa pratique ne va pas sans de graves inconvénients parfois.

On nous demande souvent d'indiquer un régime contre l'obésité et la pléthore : encore une fois, rien n'est plus simple à formuler et l'homme du peuple vous renseignera : « Faites carême, pratiquez l'abstinence et astreignez-vous au jeûne ».

F.

QUI VEUT TROP RESPECTER NE RESPECTE RIEN

Le souci poussé à l'extrême de tout respecter : toutes les croyances religieuses, toutes les opinions politiques, philosophiques et sociales, tous les athéismes, toutes les négations comme toutes les affirmations, conduit à l'absurdité et à une sorte de nihilisme de l'esprit, de l'âme et du cœur au fond duquel il n'y a qu'un trou béant.

On a commencé avec le serment prêté par les députés devant les Parlements, puis on a suivi avec les témoins et les accusés devant les Tribunaux.

Au moment de prendre le train qui vous conduira à la montagne, si vous êtes embarrassé sur le choix d'une étude, vous pourriez peut-être vous intéresser à cette question du respect absolu de toutes les opinions, et vous verrez comment, à la longue, on est arrivé à un gâchis du cerveau qui se trouve incontestablement à l'origine de tous les gâchis de la société.

Sous prétexte de respecter l'incroyance, le règlement des Parlements, copié, dans certains cantons, par les tribunaux, prévoit deux modes de prestation de serment : un jurant prenant Dieu à témoin, l'autre se contentant de **promettre** sans le secours de Dieu.

C'est le comble de la niaiserie.

Car, enfin, on promet sur quoi ? Sur l'honneur et la conscience ?

Mais si l'on admet des hommes et des femmes qui ne croient pas en Dieu, il faut bien admettre aussi qu'il y en ait qui ne croient ni à l'honneur ni à la conscience.

Quelle formule devront-ils adopter ceux-là ?

Un avocat, qui, jadis, défendait la thèse des Sans-Dieu d'alors, estimait que si Kant, Littré, Aristote, Epicure et Spinosa revenaient sur la terre pour faire partie d'un jury, ils se refuseraient comme un seul homme à prêter serment, — attendu que dans la formule actuelle du serment judiciaire, il y avait le mot « Dieu » !

Et, ne doutant de rien, il apportait ses preuves.

« Kant, disait-il, estime que la raison ne pénétrera jamais dans le champ de l'absolu. »

« Littré, continuait-il, croit que l'inconnaissable est un océan qui vient battre notre rive, mais pour lequel nous n'avons ni barque, ni voile. »

Et insistant :

« Le Dieu d'Aristote ignore le monde ; le Dieu d'Epicure le dédaigne. Et quant à Spinosa, il pense « que tout étant Dieu, il paraîtrait absurde qu'un monde fini s'attestât lui-même en attestant Dieu dont il est une partie ».

Et voilà, Madame, pourquoi votre fille est muette !

Je ne suis pas le moins du monde sectaire et puisque la jurisprudence admet que les Juifs prêtent le serment « more judaïco » ; que les Musulmans jurent sur le Coran ; que les Anabaptistes et les Quakers n'accompagnent leurs affirmations d'aucun geste et d'aucune invocation religieuse, je suis tout disposé à reconnaître que les libres-penseurs et les athées ont eux aussi le droit de prêter serment à leur manière.

Seulement, encore une fois, ce que je trouve de particulièrement comique, c'est la **promesse.**

En vérité, les défenseurs des athées manquent de courage intellectuel. Ils n'osent pas exprimer leur pensée jusqu'au bout. Ils s'arrêtent à mi-chemin de la logique.

A leur place, je proposerais et aux Parlements et aux Tribunaux un texte unique ainsi conçu : Témoins et jurés ne prêteront plus serment devant Dieu, ni devant les hommes, ni sur leur honneur, ni sur leur conscience. Ils diront simplement : Je le promets en pensant à toute autre chose qu'au fait pour lequel ils sont appelés.

Du moment qu'on veut supprimer de la formule du serment tout ce qui peut choquer les croyances ou les incroyances de celui qui le prête, c'est à cette formule simplifiée qu'il faut forcément aboutir.

C.

Radio-Programme du 9 juillet

Radio Suisse romande (403 m.)

10 h. Culte protestant. 11 h. Gramo. 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Broadcasting Serenaders. 19 h. Conférence catholique. 19 h. 30 Radio-interview. 20 h. M. Fryba, contrebassiste. 20 h. 30 Les Coteaux du Médoc. 20 h. 45 Concert. 21 h. 50 Dernières nouvelles. 22 h. Suite du concert.

Radio-Programme du 10 juillet

Radio Suisse romande (403 m.)

6 h. 15 Culture physique. 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Gramo. 15 h. 30 Gramo. 17 h. Séance récréative pour les enfants. 19 h. Causerie par M. A. Virieux. 19 h. 35 Correspondance parlée. 20 h. Musique de chambre. 21 h. Soirée variétés. 21 h. 50 Dernières nouvelles. 22 h. Disques variés.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

La tension austro-allemande

Le manifeste extrêmement violent lancé de Munich contre le gouvernement Dollfuss et où le patriotisme autrichien est comparé au séparatisme rhénan « qui fleurit de 1919 à 1923, sous la protection des baïonnettes et de l'argent français », ajoute la proclamation, a fait s'évanouir jusqu'au dernier symptôme de détente dans le conflit austro-allemand.

Les cercles politiques viennois protestent énergiquement contre l'attitude de l'Allemagne qui, d'un côté, fait à l'Autriche des avances conciliantes pendant qu'elle déchaîne de l'autre côté une propagande anti-autrichienne d'une rare violence. On a vu, hier, que des perquisitions faites chez un député nazi de Basse-Autriche révèlent que le plan de combat des factieux prévoit l'organisation systématique de la terreur.

Mais M. Dollfuss ne se laisse pas plus intimider qu'endormir. Il va, inlassable, de province en province, exaltant partout la dignité civique et la dignité humaine, et se faisant le champion, non seulement de l'indépendance politique autrichienne, mais aussi, et par conséquent, de la liberté de conscience en Allemagne.

D'autre part, le « Journal de Genève » apprend qu'il résulte des révélations faites par la presse autrichienne que le gouvernement hitlérien a créé, non seulement à Vienne, Innsbruck et Salzbourg, mais encore en France (à Paris, à Strasbourg et à Metz), et en d'autres pays (à Prague, à Bruxelles, à Copenhague, à Londres, Rome et Moscou), des bureaux de la police d'Etat allemande qui fonctionnent sous le couvent des ambassades, des légations ou des consulats.

Il est probable que ce fait sera l'objet d'une enquête sérieuse, car il est peu vraisemblable que le gouvernement tolère l'existence sur son territoire d'organismes hitlériens de police. A ce propos encore, on trouve une analogie entre le système hitlérien et le système bolchévik. La tolérance coupable qu'on a eue pour les procédés bolchéviks encourage évidemment les imitateurs.

Comme on le constate, les perspectives d'entente amiable entre l'Allemagne et l'Autriche sont devenues plus incertaines que jamais. Le combat, loin de se calmer, entre dans sa phase aiguë et décisive.

* * *

Revision de la Constitution

M. Tardieu, ancien premier ministre, combat, d'estoc et de taille, le régime parlementaire actuel qui conduit la France à la dérive. Il écrit :

« Hypertrophie d'un pouvoir législatif qui domine et absorbe l'exécutif : asservissement d'un pouvoir législatif, que nomment et que contrôlent des oligarchies électorales ; dislocation de l'autorité ; absence de continuité ; tyrannie des égoïsmes, voilà les maîtres traits du phénomène.

Veut-on laisser durer cette décadence, qui nous a valu, depuis 1914, en moins de vingt ans, 35 ministères, 200,000 fonctionnaires de plus ; des budgets augmentés de 42 % et qui vont, pour plus de moitié, dans les poches des particuliers; un étatisme envahissant ; une autorité démembrée ; une diplomatie précaire ? C'est la question qu'on ne peut plus éluder.

Si l'on estime que, dans les conditions générales du monde, en face des pouvoirs de masse et de violence qui nous environnent, ce régime faussé et rouillé sera capable de nous éviter des catastrophes, laissons faire et laissons aller ! Si l'on pense le contraire, il n'est que temps de corriger, de redresser, de rénover. »

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Un nouveau cas de guérison à Beauraing

Léon Gillet, de Cortil-Noirmont, Belgique, âgé actuellement de 35 ans, était occupé à construire, en juillet 1929. Il

portait une poutrelle lorsqu'il perdit pied et retomba à califourchon sur une poutrelle en fer, d'une hauteur de deux mètres environ.

Le puinée, le coccyx et le sacrum furent de suite entièrement douloureux. Le bonhomme garda le lit trois mois environ. Un peu rétabli, son patron l'accepta de nouveau à son service, étant à peine capable de faire une petite demi-journée. Les cahots du train, de la bicyclette lui causaient des douleurs. A partir du 18 avril 1931, il fut incapable de travailler. Il passa plusieurs examens radiographiques qui révélèrent un certain tassement des vertèbres.

Le sacrum était douloureux à la pression et au moindre mouvement.

Petit à petit, et progressivement, s'installèrent les syndromes de paraplégie spastique de la jambe gauche, ce qui semblait correspondre à une compression progressive du faisceau pyramidal antérieur de la mœlle épinière. Le docteur Goux, de Chastres, son médecin traitant était prêt à conclure à la compression définitive.

C'est dans cet état pitoyable qu'il vint à Beauraing, le 4 juillet. Le voyage fut pénible et il souffrit atrocement, pendant les prières dans la cour du pensionnat, devant l'arbre des apparitions.

Le retour à Cortil-Noirmont s'effectua sans changement.

Le 5 juillet, soudain, M. Gillet se leva et se mit à marcher, sans peine et sans douleur.

L'émotion de sa femme, de ses voisins, du village entier fut intense. Une attroupement se fit bientôt devant la grotte de N.-D. de Lourdes de Cortil.

Un pèlerinage à Beauraing fut de suite organisé et Gillet alla déposer ses béquilles qui maintenant sont à la Grotte de Beauraing, signe patent de sa guérison.

Le privilégié était accompagné de son médecin, Dr Goux, et de son curé quand ensemble ils se rendirent chez le docteur Maistriaux, où celui-ci, aidé de ses confrères beaurinois Dr Questiaux et Dr Dimanche, procéda à un examen complet.

Plus qu'une douleur vague aux endroits auparavant si sensibles ; plus de gêne aux mouvements, à la torsion, à la flexion de la colonne vertébrale.

Les mouvements actifs et passifs sont normaux. Les réflexes rotuliens sont sensiblement égaux. La colonne vertébrale montre encore de la déviation.

Ce cas paraît donc, d'après les dires des médecins, digne de retenir l'attention.

Deux automobilistes carbonisés

Un terrible accident d'auto s'est produit route de Vitry-le-François à Saint-Dizier (France).

Une puissante auto, venant de Paris et se rendant en Suisse, roulait à vive allure lorsqu'un pneu éclata. Dans une terrible embardée, la voiture s'écrasa contre un arbre, culbuta dans un champ et s'enflamma.

Deux des occupants, M. Ernest Vauclair, 48 ans, administrateur d'un dancing, et Mlle Anny Hollenstein, 31 ans, de nationalité suisse, propriétaire de la voiture, réussirent à se dégager malgré leurs très graves blessures.

Deux autres voyageurs, M. Raoul Evrard, 52 ans, commissaire de police du quartier Saint-Georges, à Paris, et Mlle Andrée Guillemaud, 28 ans, vendeuse à Paris, périrent carbonisés.

50 personnes empoisonnées par des gâteaux

Une cinquantaine de personnes achetaient chez M. Bouger, rue des Carmes, à Orléans, des gâteaux à la crème. Le soir même, toutes ces personnes étaient malades, la plupart durent s'aliter, quelques-unes d'entre elles, Mme Brulé, 63 ans, et Mme Dreux, 40 ans, sont dans un état très grave.

M. Bouger a déclaré que, ce jour-là, absent de son domicile, il avait laissé à ses apprentis le soin de ravitailler sa clientèle.

On suppose que la crème a été laissée trop longtemps dans une casserole de cuivre.

Un octogénaire tue sa fille à coups de fusil

C'est un drame de famille des plus navrants qui vient de jeter la consternation dans la population du village de La-Fare-les-Oliviers, situé entre Marseille et Salon-de-Provence.

Dans l'une des maisons du village vivait une famille honorablement connue composée du père M. Sylvestre, âgé de 81 ans ; de la mère et de leur fille Marie-Rose, déjà âgée de 42 ans.

La vieillesse des deux malheureux parents était attristée par l'état de santé de Marie-Rose qui depuis de nombreuses années donnait des signes d'aliénation mentale.

Sans doute, la nuit dernière une nouvelle crise de la pauvre démente surexcita-t-elle les nerfs du vieillard ? Celui-ci s'emparant d'un fusil de chasse tirait à bout portant sur sa fille qui était tuée sur le coup, puis ouvrant toute grande sa porte le vieillard appela les voisins à grands cris.

Une vague de chaleur en Angleterre

Depuis deux jours, la chaleur a monté à un degré fort élevé en Angleterre. On annonce que, dans la journée d'hier, elle a occasionné trois morts : un fermier de 74 ans, dans le Nottinghamshire, un receveur des contributions, âgé de 50 ans, à Wallsend, et un musicien ambulant, à Haslinden.

Les bureaux météorologiques prévoient encore une hausse de la température.

L'avalanche fait quatre victimes

Faisant une ascension dans le massif du Dachstein (Basse-Autriche), un médecin de Prague, le Dr Feierabend, ainsi que sa femme et ses deux enfants ont été pris dans une avalanche et ont été tués.

NOUVELLES SUISSES

„Primus inter pares"

Nous avons signalé hier aux lecteurs du « Nouvelliste » qu'une grande association patriotique vient de se constituer en Suisse sous le nom de « Ligue pour le Peuple et la Patrie ». Elle se propose de grouper tous les citoyens, sans distinction de langue, de confession ou de parti, pour une action commune en faveur d'une politique nationale saine, conformément aux aspirations du peuple. Elle vise avant tout au renouvellement de l'esprit patriotique sur la base de la solidarité indissoluble — politique, sociale, économique — de tous les Confédérés.

Organisée sur une base nettement fédéraliste et démocratique cette association possède déjà de solides assises dans toutes les régions du pays. La Suisse romande, conformément à ses traditions, ne pouvait rester indifférente en face d'un mouvement inspiré d'un patriotisme convaincu et agissant et s'il s'impose que le Valais soit représenté dans l'un ou l'autre front — puisque c'est le mot — c'est bien le dernier-né dont il s'agit ici qui paraît le plus convenable parce que le plus « suisse ». Sa volonté de lutter et d'agir pour maintenir intactes nos traditions démocratiques et fédéralistes et sauver notre pays des périls qui le menacent est éminemment louable.

Son programme, par ailleurs, comporte sept points positifs, qui sont :

1. Le renouvellement de l'esprit patriotique sur la base du maintien de notre état fédéraliste et démocratique ;
2. La participation directe du citoyen à la vie publique et pour l'exercice discipliné des droits populaires, les chefs devant être choisis parmi les meilleurs enfants de la nation, sans égard à leur condition personnelle ;
3. L'application équitable du droit et des lois par les pouvoirs publics, les compétences de ces pouvoirs étant exactement délimitées et conformes à leur destination;
4. L'interdépendance et l'amélioration des conditions du travail (solidarité de toutes les professions et des divers groupes économiques) ;
5. Le maintien et le développement de l'agriculture nationale ;
6. La solidarité entre employeurs et employés ;
7. Enfin la défense et le renforcement de l'indépendance nationale (sécurité de la patrie et protection de l'ordre public).

Puis sept points négatifs. La Ligue luttera contre :

1. Toutes les idées et doctrines fausses implantées sur le sol suisse(matérialisme, marxisme, bolchévisme, mouvement des Sans-Dieu, lutte des classes, politique de violence) ;
2. Le système scandaleux de la « république des camarades » ;
3. Les atteintes portées au droit du citoyen, contre la politique de compromis et contre les abus du parlementarisme ;
4. La bureaucratie et l'ingérence de la politique dans les services publics ;
5. La centralisation et l'étatisme, c'est-à-dire contre le socialisme d'Etat, contre l'économie collectiviste, contre le gaspillage dû à l'incompétence commerciale de l'Etat;
6. La destruction de la morale dans l'instruction et l'éducation, ainsi que contre les atteintes portées à l'école et à l'Eglise contre l'esprit patriotique ;
7. Enfin contre l'antimilitarisme dans toutes ses formes.

En somme, un programme de bon sens qui ne casse rien et dont il nous semble que bien des points se trouvent dans celui des partis bourgeois, et du parti conservateur particulièrement... Mais c'est une façon de les stimuler... et puisque c'est la mode...

La foudre incendiaire

Un violent orage a éclaté vendredi vers midi sur la région du lac de Bienne. Il était accompagné de grêle. La tempête s'est surtout déchaînée sur Bienne, Nidau, Ipsach et Bort où la foudre s'abattit sur la grande ferme de M. Christen, agriculteur, qui fut entièrement brûlée. Tout le mobilier et les récoltes de foin sont restés dans les flammes.

Seront-ils renvoyés devant le Jury ?

Demain lundi viendra devant la Chambre d'instruction genevoise l'affaire de la Banque de Genève. On sait que la Société fiduciaire suisse, chargée d'établir la situation de la dite banque au 15 juillet 1931, avait évalué : le passif à fr. 80 millions 992,301.42 et l'actif (déduction faite des amortissements) à fr. 33 millions 818,194.02.

Le capital actions de fr. 20 millions a été entièrement englouti.

L'Etat de Genève perdait dans cette affaire la totalité de son capital-actions, soit fr. 6 millions plus 9 millions 500,000 francs en dépôts et avances divers. L'examen de la gestion de la banque ayant révélé des faits graves, la Justice fut saisie et l'arrestation du directeur M. Miéville et du délégué du gouvernement genevois, M. Alexandre Moriaud fut décidée. Des cautions furent versées pour leur libération provisoire. La Chambre d'instruction devra indiquer quelles sont les charges pénales trouvées par elle dans l'instruction et rendre ensuite une ordonnance de renvoi devant la Cour d'assises La Chambre d'instruction a le droit de rendre une ordonnance de non-lieu en faveur des inculpés si elle ne trouve pas des indices suffisants de culpabilité.

Le Procureur général a, le 2 mai dernier, pris ses réquisitions. Il les défendra devant la Chambre d'instruction, siégeant au Palais de justice où les parties seront entendues.

Le Procureur général renvoyait devant la Chambre d'instruction : MM. Miéville, Moriaud, Dupont, Och, Le Comte, Badan, Brolliet, Goss, Hentsch et Carteret, pour qu'il soit dit et prononcé s'il y a lieu de les renvoyer devant la Cour criminelle, siégeant avec le concours du jury.

Gardez votre langue...

On s'occupe actuellement au département politique à Berne d'une affaire d'un employé des douanes suisses qui fut arrêté alors qu'il se rendait à ses occupations, à la gare frontière allemande d'Erzingen, par des policiers allemands et conduit à Waldshut, où il fut incarcéré. On lui reproche de s'être exprimé de manière défavorable à l'égard du nouveau régime allemand. Ces propos auraient été tenus en dehors des heures de service.

La légation de Suisse à Berlin, par ordre de Berne, est intervenue auprès des autorités compétentes du Reich afin d'obtenir la libération de cet employé.

Deux drames sur le lac

Vendredi après-midi, vers 15 heures, une dame d'environ 35 ans vint, au port de Pully, louer un petit bateau à rames à M. Pittet.

Vers 18 heures, ne voyant pas rentrer sa cliente, M. Pittet, muni de jumelles, regarda au large et reconnut son bateau, paraissant vide.

Il se porta aussitôt sur les lieux et constata que la dame avait disparu, noyée sans aucun doute. Dans le bateau, à l'arrière, se trouvaient les vêtements, soigneusement pliés, de la malheureuse femme.

Celle-ci, qui ne laissa pas de pièces d'identité, a tout de même été identifiée, grâce à l'intervention de parents. On a tout lieu de croire qu'il s'agit d'un acte de désespoir.

Les recherches entreprises immédiatement par la police de Pully n'ont pas permis de retrouver le corps.

* * *

Une autre disparition tragique s'est produite vendredi, au large d'Ouchy, dans les circonstances suivantes:

A 12 h. 20, une jeune fille bien vêtue loua une péniche à un loueur de petits bateaux et s'éloigna à force de rames au large. Le batelier la suivit des yeux et constata qu'elle ramait fort bien. Soudain, à 12 h. 30, il vit de loin, à un kilomètre au large, la jeune fille se débarrasser de ses bas et de son manteau, puis se dresser et se jeter ainsi à l'eau.

La profondeur du lac, à l'endroit de la disparition, est considérable, une soixantaine de mètres environ. Le batelier qui se rendit sur place immédiatement, ne retrouva pas trace du corps. Les recherches entreprises d'autre part n'ont pas abouti.

Il s'agit là encore d'un acte de désespoir et d'une jeune personne âgée de 19 ans seulement. Pauvre fillette ! On ne dira jamais assez que le suicide est la pire des folies, parce que la seule irréparable !

Au pénitencier !

La cour d'assises zurichoise réunie à Pfäffikon a jugé le cas d'un couvreur, répondant au nom d'Albert Hug, 37 ans, marié, prévenu d'avoir voulu tenter de mettre fin aux jours de son patron, M. Ernest Baltis. Hug, qui ce jour-là, soit le 5 janvier dernier, était pris de boisson, acheta un revolver à 6 coups, se rendit chez son patron et tira à bout portant sur lui. Par une chance extraordinaire, celui- ci, bien qu'atteint en pleine poitrine, ne fut pas mortellement blessé. Hug, excellent ouvrier, avait eu de nombreuses disputes avec son patron. Il fut congédié, à la suite de la pénurie de commandes quelques jours avant le drame. Au cours des débats, Hug a déclaré qu'il ne voulait pas tuer son patron, mais bien se suicider, après s'être expliquer avec lui. Le prévenu, qui tenta jadis de mettre fin à ses jours, a néanmoins été reconnu coupable de tentative de meurtre et condamné à 3 ans de pénitencier.

* * *

Le tribunal cantonal st-gallois a condamné à un an de pénitencier le marchand de bétail Gantenbein, de St-Gall, prévenu de tentatives répétées de banqueroute frauduleuse, du montant de fr. 140,000 et de diverses escroqueries. L'accusé eut dès le début de ses affaires, en 1925, des difficultés financières à la suite des malversations commises par un Roumain avec lequel il était en relations commerciales. Gantenbein, dès lors, se rendit coupable de divers actes frauduleux, notamment en obtenant du crédit moyennant des cautions truquées.

Une convention franco-suisse

Le Sénat français a adopté le projet voté par la Chambre, portant approbation de la convention d'assistance aux indigents entre la France et la Suisse.

LA RÉGION

Qui a tué ?

L'enquête menée pour rechercher l'auteur de l'odieux carnage de la ferme de la Forclaz, à Publier, se poursuit activement. La gendarmerie d'Evian vérifie l'emploi du temps, dans la nuit de samedi à dimanche, de tous les personnages suspects.

Le juge d'instruction a interrogé les membres de la famille Blanc. Ces interrogatoires ont eu lieu dans la salle d'école de Mézérier. Celui de Mme Decurninge, née Franceline Blanc, fille des victimes, a été particulièrement important. Le témoin a, en effet, affirmé qu'il n'existait qu'un portefeuille dans la maison de ses parents et que ce portefeuille, habituellement placé dans une pile de draps, dans l'armoire, ne pouvait contenir que 100 à 200 francs au maximum ; or ce portefeuille a été retrouvé avec son contenu.

De plus, les époux ne possédaient pas d'autre argent ; au contraire, M. Marie Blanc devait 1500 francs à une personne de Publier.

Cette déposition a été considérée comme très importante, parce qu'elle confirme que le vol n'aurait pas été le mobile du crime.

A la fin des interrogatoires, le juge d'instruction aurait déclaré qu'une arrestation pourrait bien être envisagée, qui surprendrait beaucoup la population.

Toute la journée a été occupée par les gendarmes et la brigade mobile, à pousser les investigations dans le canton, particulièrement dans les communes de Saint-Paul, Vinzier, Féternes, Champange. On a appris que la malheureuse épouse Blanc avait, avant sa fin tragique, fait part de son inquiétude et de ses craintes en voyant certain marchand ambulant de mauvaise allure rôder autour de sa maison. Différents renseignements ont été contrôlés et plusieurs pistes suivies ; mais les recherches ramènent toujours au hameau de Mézérier et à Publier.

NOUVELLES LOCALES

L'impôt sur les spiritueux

L'examen des projets financiers du Conseil fédéral continue. De vives oppositions se manifestent déjà et notre mi-

---

6 FEUILLETON DU NONVELLISTE

Destinée tourmentée

—Connais-tu maintenant les contingences, comment tout s'agença, Fritz ? chuchota-elle. Oui, tu le sais, ainsi que ton père et ta mère doivent depuis longtemps le savoir ! Je t'ai pardonné, Fritz, tu ne savais pas que tu agissais mal, injustement !... Dors bien, dors bien !

Elle prit encore une fois tendrement entre ses deux mains la main couleur de cire du mort, puis elle s'éloigna sans bruit comme elle était venue. Dans la cour elle disparut derrière une porte que jusque-là Félicité avait toujours trouvée close.

Trois heures sonnèrent. Plusieurs ecclésiastiques en ornements sacerdotaux firent leur entrée. Des messieurs sortirent de la grande salle, derrière eux Daniel à côté d'un jeune homme de haute et mince taille. C'était Johannès. La veuve lui avait télégraphié la nouvelle de la mort et il était arrivé dans la matinée pour assister aux obsèques. Félicité, oubliant pour un moment son chagrin, leva les yeux avec la curiosité d'une enfant de sept ans, vers celui qui avait été le fils préféré du père. Pleurait-il derrière l'étroite main qu'il avait posée sur les yeux à la vue du défunt ?... Non, il n'en coulait point de larmes, et un œil peu exercé comme celui de la fillette ne put remarquer, en dehors d'une pâleur exceptionnelle, de marque d'émotion sur cette figure impassible.

Daniel, lui pleurait, mais sa désolation ne l'empêcha pas de donner un léger coup de coude à son frère lorsqu'il découvrit Félicité dans son coin. Le regard de Johannès suivit la direction indiquée par l'index fraternel. Ses yeux s'arrêtèrent pour la première fois sur le visage de l'enfant, c'étaient des yeux effrayants, graves, sombres, sans lueur de bienveillance, sans chaleur.

— Va-t-en, fillette, tu gênes là ! ordonna-t-il d'un ton sévère, en voyant qu'on prenait des dispositions pour fermer le cercueil.

Félicité quitta son coin, honteuse et craintive, comme si elle avait été prise en faute et alla se réfugier dans l'ancienne chambre de son père adoptif.

Là elle versa des larmes amères... Lui, elle ne l'avait jamais gêné ! Elle sentit encore sa main fiévreuse s'appuyer sur ses cheveux, elle entendit de nouveau sa douce et faible voix enrouée chuchoter comme dans les derniers jours : « Viens, Fée, mon enfant, j'aime tant que tu sois près de moi !... »

IV

Au dehors tout bruit cessa. Félicité entendit qu'on fermait la porte d'entrée. Elle ignorait que la triste cérémonie avait pris fin. Elle ne se risquait pas encore à quitter son refuge. Assise sur le petit fauteuil dont l'oncle lui avait fait cadeau à la dernière fête de Noël, elle restait plongée dans le tumulte de ses pensées. Elle songea aussi à la vieille petite dame... Ce devait être la « vieille demoiselle », l'ermite de dessous les toits dans l'arrière-maison, l'éternel sujet de discorde entre la cuisinière et Henri. Au dire de Véronique, la vieille demoiselle avait de terribles choses sur la conscience, on prétendait qu'elle avait causé la mort de son père. Cette horripilante histoire avait toujours fait trembler d'effroi la petite Félicité. A présent plus... Cette petite dame avec son bon visage et ses yeux remplis de douces larmes, une parricide ! Henri avait sûrement raison quand il hochait sa grosse tête en donnant à entendre qu'il devait y avoir autre chose là-dessous.

Beaucoup d'années auparavant, la « vieille demoiselle » logeait elle aussi dans le premier corps de bâtiment, mais, suivant l'expression irritée de la cuisinière, il n'y avait pas moyen de l'empêcher de jouer le dimanche dans l'après-midi des chants profanes et de joyeuses mélodies. «Madame a eu beau se rebeller, la menacer, rien n'y fit. chacun dans la maison se bouchait les oreilles pour ne plus entendre ces horreurs. Alors, M. Hellouis se conforma au désir de sa femme, il fallut que la « vieille demoiselle » émigrât sous les toits... Là elle ne peut plus nuire, on n'entend plus jamais un son de piano... En tout cas l'oncle a dû être très fâché contre la « vieille demoiselle », car il n'en parlait jamais, et pourtant c'était la sœur de son père, et la ressemblance entre eux sautait aux yeux. »

Un ardent désir s'empara de la fillette à l'idée de cette ressemblance, celui de monter dans le logis sous les toits.

A l'extrémité d'un long corridor, près de l'escalier qui montait là des étages inférieurs, il y avait une porte. Un jour qu'ils jouaient là-haut, Daniel lui avait dit à voix basse : « Dis donc, c'est là qu'elle demeure ! » Puis il avait frappé des deux poings sur la porte en criant: «Vieille sorcière descends ! » et il avait dévalé l'escalier en courant.

(A suivre.)

SAILLON
Dimanches 9 et 16 juillet 1933
Grand Bal
dès 14 heures et
MATCH AUX QUILLES
organisés par la
Fanfare l'HELVÉTIENNE

Je cherche entre 1000 et 1500 m. d'altitude
pension
pour passer 1 mois avec mes enfants. Prix modérés, cuisine saine et abondante, forêts. Lagier, Meyrin, Genève.

Imprimerie Rhodanique

UNE DÉCLARATION DES DÉFENSEURS DE L'ÉTALON-OR

Les syndicats chrétiens et l'hitlérisme — L'impôt sur les spiritueux — Un paysan foudroyé près de Bâle

nistre des finances, M. Musy, n'est pas au bout de ses peines. Comment trouver les 150 millions nécessaires au redressement budgétaire quand ceux qui sont visés à cet effet trouvent tous des raisons meilleures les unes que les autres pour laisser supporter le poids des mesures indispensables, au voisin ? Le « referendum » pourrait bien avoir encore de beaux jours. Hier, c'était, à Berne, la réunion du comité d'experts pour les impôts sur des spiritueux.

Tous les délégués se sont déclarés contre le projet dans son ensemble et demandent si, avant de décider quoi que ce soit, on ne pourrait pas étudier la question de taxer d'abord les vins étrangers. Puis le comité décida de discuter point par point le projet du Conseil fédéral. On suppose que l'imposition porte, non pas sur le prix de vente en gros, mais sur des prix des vendeurs à la consommation. L'aubergiste étant considéré comme un détaillant, les vins étrangers seraient imposés chez le dernier vendeur et chez les aubergistes. Le taux d'imposition a donné lieu à une longue discussion ; mais aucune décision définitive n'a été prise. On envisage un taux fixe qui pourrait être de 10 centimes par litre pour le vin et de 8 francs par hectolitre pour la bière. Les eaux minérales donneront lieu à de nouvelles études, les conditions étant très variées. Il est décidé qu'en tous cas toutes les boissons seront taxées, le cidre pourtant devant être un peu moins imposé que le vin et la bière.

Ces impositions toucheront particulièrement le Valais dans ses marchands de vin et, par voie de conséquence, dans ses vignerons-producteurs. L'on conçoit qu'un tel projet, si mitigé soit-il, ne soit pas accueilli avec le sourire et pour qu'il « passe » il faudra que le dit vigneron n'ait pas l'impression qu'il est seul à écoper.

Imprudence mortelle

Une imprudence vient d'éprouver une honorable famille de Granges. Le jeune Auguste Bruchez, 18 ans, ayant acquis un petit flobert, l'avait placé dans une des poches de son pantalon.

Malheureusement, il avait omis d'assurer son arme ; le coup partit et la décharge lui perfora le ventre. L'infortuné mourut peu après dans d'indicibles souffrances.

Le temps reste beau

Le ciel s'est à nouveau éclairci après les pluies orageuses qui tombèrent vendredi soir dans les régions situées au nord des Alpes. Les stations alpestres signalent également ce matin que les conditions atmosphériques sont favorables. La chaleur continue provisoirement à régner et, à part des orages locaux, le temps reste beau et très sec. Dans les Alpes, la fonte des neiges est très rapide. Au-dessus de 2000 mètres, la couche a diminué d'un mètre d'épaisseur.

Le Jubilé des Apparitions de Lourdes

(Pèlerinage national suisse)

Lourdes célèbre cette année le **75me anniversaire de ses apparitions.** Cette année spécialement doit retentir dans notre cœur le désir de la Vierge Marie : « Je veux qu'on vienne ici nombreux » d'autant plus que par un privilège du Souverain Pontife, on peut gagner à Lourdes comme à Rome, l'indulgence du Jubilé.

L'Office central de Caritas, section de l'A. P. C. S. à Lucerne a donc le plaisir d'annoncer aux catholiques suisses son prochain pélerinage à N. D. de Lourdes, sous la direction spirituelle de Son Excellence Mgr Laurentius, évêque de Coire.

Ce pèlerinage aura lieu du 25 septembre au 5 octobre et promet entière satisfaction aux pieux pèlerins qui connaissent déjà l'ordre et la parfaite organisation que « Caritas » sait mettre en œuvre.

Itinéraire et quelques indications utiles : Départ de Lucerne, où se forme le train spécial, vers 9 heures via Olten-Bienne-Genève. **Lyon** (coucher), mardi matin, office divin et communion à la superbe basilique de Fourvières ; Avignon, **Nîmes**, où l'on visite les antiques monuments romains, souper à l'hôtel "; Toulouse, mercredi matin, arrivée à Lourdes ; 5 jours occupés par les pieux exercices et les superbes cérémonies d'usage au Sanctuaire de Marie. Journées de grâces et de bénédiction.

Retour par Nimes-Tarascon-**Marseille** : sainte messe, communion, visite du port, ascension de la sainte colline ou trône de N. D. de la Garde, protectrice de tous ceux qui l'invoquent sur terre et sur mer, parcours de la ville en cars ou trams, dîner au Jardin des Fleurs. De là, à Nice, par Toulon-Cannes et la Côte d'Azur : repos d'un jour et demi. Chaque matin messe et communion. On franchit la frontière italienne à Vintimille à travers d'immenses champs d'œillets dont les gerbes viennent orner et parfumer le train des pèlerins. Puis on file sur Gênes, longeant la Riviera et la mer dont les sites enchanteurs constituent un paradis terrestre. **Gênes**, arrêt : salut et bénédiction à la superbe église de l'Annunciata. **Milan**, messe au Dôme, le colosse de marbre, vénération des reliques de St-Borromée, un grand bienfaiteur de la patrie suisse, visite de la ville en cars et en trams. Puis départ pour Lugano (halte facultative). Lucerne : dislocation du train, retour à domicile par train ordinaire avec billet de pèlerin jusqu'à la gare de départ. Tout le parcours (environ 2800 km.), est effectué en train spécial composé de nos meilleurs vagons suisses à 4 axes. Pas de passeport exigé.

Prix du billet : IIme classe, fr. 255.— ; IIme classe fr. 355 ; comprenant tous les frais de voyage et dépenses prévues : train, hôtels, logement, nourriture, autos, trams, funiculaires, pourboires, assurances vie-accidents-vol, liste imprimée des pèlerins, guide, insigne, etc. La direction pourvoit à tout. Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser jusqu'au 30 août au délégué romand de Caritas pour les pèlerinages : M. l'abbé Faehndrich E., curé de St-Imier (Jura bernois). (Communiqué).

Les cartes postales du 1er août

Le Comité suisse de la fête nationale nous écrit :

Cette année-ci aussi le Comité a chargé deux artistes suisses d'exécuter 2 cartes postales mises en vente par la poste à partir du 3 juillet. Les projets dûs aux peintres **Raphy Dallèves** à Sion **et Paul Kammüller,** à Bâle, font une allusion discrète au but de la collecte de favoriser la protection des Sites et de la nature.

La carte de Dallèves, reproduction d'un tableau original, propriété d'un particulier, représente une paysanne d'Evolène dans son costume sévère du dimanche, veste et robe noires relevées seulement par le fichu, le ruban des cheveux et celui du chapeau ; le type accompli d'une vallée suisse du sud-ouest, habitée par une population pieuse, sobre et laborieuse. Le fond de l'image représente un pâturage avec les mazots juchés sur de grandes pierres plates. La reproduction de la carte postale a été faite par les soins de l'institut graphique Vontobel à Meilen.

La carte du peintre Kammüller est d'une autre nature. Un puissant bouquetin aux longues cornes noblement recourbées, libre comme l'air grâce aux lois régissant la protection de la nature, contemple du haut d'un rocher abrupt la profondeur d'où s'élancent vers le ciel les flammes d'un feu de joie allumé par les montagnards en l'honneur de la patrie. La reproduction est l'œuvre de l'institut « Roto-Sadag », à Genève.

Le côté de l'adresse, d'après un projet du peintre Oskar Rüegg, à Winterthur, a été exécuté par la maison Rüechler et Cie à Berne. Le coin supérieur du côté gauche contient comme pendant au timbre de petites images concernant la protection de la nature, en tout 16 motifs différents : Gandria (Tessin), maison bourgeoise, d'Appenzell à Rehetobel, vignoble vaudois à St-Saphorin, ferme jurassienne à la Chaux-d'Abel, église et château de Spiez, Splügen (Rhin antérieur), « Käs-Teilet » dans le Justistal, palais Freuler à Näfels, Edelweiss, chevreuil, Kärpf (Glarus), coq des bois (parc national), marmotte (parc national), cerf (parc national), forêt d'Aletsch et Val Cluoza (parc national). Ces cartes sont réunies en séries au prix de 4 fr. 80, chacune, en vente à la section des estampilles de valeur de la Direction générale des postes à Berne. On peut se procurer les cartes postales isolées aux prix de 30 c. pièce, y compris l'affranchissement, à partir du 3 juillet dans les bureaux de poste et auprès des organisations chargées de la vente.

Nous espérons que les cartes trouveront de nombreux amateurs et qu'elles feront plaisir aux acheteurs et tout spécialement à nos compatriotes de l'étranger auxquels notre Fête nationale tient particulièrement à cœur.

LES SPORTS

LE TOUR DE FRANCE

Repos... Un regard en arrière... et en avant!

Le Tour de France continue à passionner le monde sportif. Chaque étape nous réserve des surprises et l'on peut bien dire que c'est le tour le plus fantastique qui ne se soit jamais vu, puisque après 10 étapes, on a perdu 37 coureurs, soit à peu près la moitié de ceux qui étaient partis le 27 juin de Paris.

On se demande avec anxiété si cette élimination continuelle va se poursuivre.

On avait craint au début de l'épreuve que celle-ci fut courue à Nice. Les deux dernières étapes prouvent suffisamment le contraire et dès maintenant il appartient aux Pyrénées de jouer leur rôle d'arbitre.

Les Suisses, après un début assez terne, se reprennent nettement ; en particulier **Alfred Bula et Albert Büchi.** Rappelons également que l'équipe française reste composée de sept coureurs, l'équipe suisse seule avec l'équipe belge conserve 5 coureurs contre 4 aux italiens et 3 aux allemands.

Le manque de place ne nous a pas permis de relater en temps voulu les divers incidents qui se sont déroulés lors de l'étape Gap-Digne : celle où se livra le duel féroce Guerra-Archambaud. Nous les reprenons. A la suite des défaillances que l'on connaît, Archambaud ayant une peine énorme à gravir le fameux col de Vars, avait été poussé — ce qui est formellement défendu — par Leducq et Lapébie. Mais M. Garelli, président de l'Union vélocipédique italienne qui suit le « Tour » avait vu le manège et rendit les coureurs attentifs au règlement. Les Français n'en continuèrent pas moins leur manière de faire. C'est alors que M. Garelli sortit un appareil et prit une photo. Lapébie qui n'as pas froid aux yeux descendit de sa bicyclette et s'appropriant l'appareil, le lança dans un torrent. Le document révélateur était détruit. Aussitôt grande discussion.. . des spectateurs massés sur la route s'approchent... et ô stupeur, on constate que l'auto du directeur italien contient des vivres et des boissons en grandes quantités, et qui sont destinés — cela ne fait pas de doute — au ravitaillement des coureurs italiens, ravitaillement défendu par le règlement.

Dès l'arrivée à Digne des réclamations furent déposées. Il faut croire que finalement tout est rentré dans l'ordre, puisque les Italiens qui menaçaient de se retirer de la compétition ont tout de même pris le départ le lendemain.

Voici encore de quelle façon l'« Auto » relate comment Archambaud fut dépouillé, dans une chambre d'hôtel, de son maillot jaune.

«Le poupard n'avait plus de vie que dans les convulsions qui le tordaient. Alors, pour laisser sa poitrine dégagée respirer tout son saoul, il fallut entreprendre l'affreux travail de le priver de ce maillot qui, maintenant l'étouffait. Et comme on ne voulait pas bousculer ce corps raidi, d'un ciseau sacrilège, impitoyable, on fendit la laine d'or. Ainsi Maurice Archambaud fut dépouillé, à Digne, dans une chambre d'hôtel, du maillot jaune qu'il conquit à Lille ».

En terminant, voici les places occupées au classement général par les Suisses : 17) Albert Büchi ; 20) Alfred Büchi ; 29) Alfred Bula ; 33) Walther Blattmann ; 38) Roger Pipoz.

L. M.

P. S. — Nos lecteurs trouveront au sommet de la 4me page et sur ce sujet un article intitulé : « Quelques réflexions de « Met » sur le Tour de France ».

Les délégués de l'Association valaisanne de Football à Martigny

Une vingtaine de délégués se sont réunis aujourd'hui samedi au Casino Etoile. En règle générale, l'ordre du jour a été très rapidement liquidé, les observations et interruptions ayant été minimes et portant surtout sur des questions de détail, n'influençant que très peu la bonne marche de l'Association.

Des débats eux-mêmes, il convient de relever l'admission de six nouveaux clubs, ce qui constitue un très réjouissant progrès du football valaisan.

Arrivé au terme de son mandat — et chaleureusement félicité — le vorort de Martigny aura à transmettre ses pouvoirs au F. C. St-Maurice, qui, nous en sommes certain, remplira de son mieux les conditions que va lui imposer cette tâche nouvelle. En résumé, séance très cordiale, témoignant des bonnes relations qu'entretiennent — en dehors des terrains de jeu — les clubs valaisans, petits et grands.

Vive l'Association Valaisanne de Football !

Met.

Notre Service télégraphique et téléphonique

Un cultivateur foudroyé

BALE, 8 juillet. (Ag.) — Au cours des orages qui ont sévi hier soir et dans la nuit sur Bâle-Ville et Bâle-Campagne, la foudre est tombée en plusieurs points de la ville de Bâle, sans toutefois causer d'incendies.

Les pompiers de plusieurs localités ont dû être alertés.

A Allschwill, l'eau a inondé plusieurs caves et dans un autre endroit, un cultivateur qui fauchait de l'herbe a été atteint par la foudre près des arbres fruitiers et a été tué. Il laisse une femme et deux enfants de moins de six ans.

Les Banques d'Etat en travail

PARIS, 8 juillet. (Havas). — Ce matin, à 10 heures 30 s'est tenue à la Banque de France une réunion des représentants des banques d'émission des pays attachés à l'étalon-or. Les gouverneurs de la banque de Pologne, de la Banque néerlandaise, de la Banque nationale suisse, de la Banque nationale de Belgique, de l'Institut d'émission d'Italie, de la Banque nationale de Tchécoslovaquie et de la B. R. I. assistaient à la réunion. Cette conférence avait pour but d'étudier les mesures que peuvent envisager les pays restés fidèles à l'étalon-or en raison de la situation créée par certaines finances à l'égard du problème des monnaies. La discussion de ce matin s'est prolongée jusqu'à 13 heures.

PARIS, 8 juillet. — A l'issue de la Conférence qui s'est tenue à la Banque de France, entre les représentants des banques d'émission des pays attachés à l'étalon-or, le communiqué suivant a été publié :

Comme suite à la déclaration de leurs gouvernements en date du 3 juillet, les instituts d'émission belge, français, italien polonais et suisses, ont tenu aujourd'hui à la Banque de France une réunion à laquelle participaient MM. Frank de la Banque nationale de Belgique, Moret, de la Banque de France, Azzolini, gouverneur de la Banque d'Italie, Trip, président de la Banque néerlandaise, Wroleswsky, président de la Banque de Pologne, Bachmann, président et Weber, membre de la délégation de la Banque nationale suisse.

Les échanges de vue ont abouti à un accord complet.

Les Revanches

PRAGUE, 8 juillet. — Le gouvernement tchèque a ordonné la dissolution des associations des étudiants allemands et de leurs sections.

Houillère en feu

NANTES, 8 juillet. (Havas). — Un incendie d'une violence extrême s'est déclaré la nuit dernière à deux heures dans une houillère. Le feu s'est propagé avec une rapidité surprenante. Un heure après tous les entrepôts et les chantiers étaient en flammes. Les dégâts se montent à plusieurs millions de francs.

Les syndicats chrétiens et l'hitlérisme

AMSTERDAM, 8 juillet. — Un congrès des syndicats chrétiens (catholiques), des Pays-Bas vient d'être convoqué à Heerlen pour délibérer sur l'attitude à prendre à l'égard des injonctions que des mineurs allemands travaillant dans des charbonnages hollandais ont reçues de Berlin.

La conclusion de ce congrès a été que les principes sur lesquels reposent le hitlérisme et le fascisme sont inacceptables pour les syndicats chrétiens des autres pays. Il a été décidé qu'aucun ouvrier faisant profession de nazisme ne sera accepté comme membre d'un syndicat. Cette mesure a été prise à la suite des ordres que les mineurs allemands travaillant dans les charbonnages hollandais ont reçus de travailler à la propagation des doctrines et de la politique hitlériennes.

Les calamités

GENEVE, 8 juillet. — Lundi se réunira à Genève le Conseil général de l'Union internationale de secours aux populations frappées de calamités.

M. Roosevelt et la hausse des prix

WASHINGTON, 8 juillet. (Havas). — Après avoir eu deux entretiens avec ses conseillers, le président Roosevelt a décidé d'envoyer à la délégation américaine à Londres un nouveau message expliquant en détail le plan du gouvernement des Etats-Unis pour la hausse des prix mondiaux, hausse que M. Roosevelt estime devoir être le nouvel objectif de la conférence économique de Londres. Il espère que la délégation américaine pourra rallier la majorité de la conférence derrière son plan de hausse des prix. Le nouveau message présidentiel expose les vues de M. Roosevelt et donne des précisions sur la position prise par le gouvernement des Etats-Unis. Au cours des entretiens le problème monétaire n'a été examiné qu'en passant et rien ne permet d'indiquer que M. Roosevelt modifierait la position qu'il a prise contre toute stabilisation immédiate.

La désagrégation

MADRID, 8 juillet. (Havas). — Depuis quelque temps déjà des divergences d'opinion se manifestent au sein du parti radical-socialiste. Le dernier congrès du parti a clairement indiqué que tous les membres n'étaient pas d'accord sur le mode de collaboration au gouvernement. Hier, le président du Comité exécutif et le secrétaire général ont remis au président du Conseil le programme minimum qui est estimé nécessaire pour qu'il puisse prêter sa collaboration au gouvernement. Le journal « El Sol » annonce que le ministre de l'agriculture a donné sa démission de membre du Comité exécutif du parti radical.

Faux enlèvement

CHICAGO, 8 juillet. (Assoc. Press). — Le banquier John Factor, enlevé par les gangsters, il y a une semaine, n'a pas été retrouvé. Le Consul de Grande-Bretagne aurait transmis une requête aux autorités fédérales afin de faire arrêter Factor dont l'enlèvement est une mise en scène afin d'échapper à une demande d'extradition du gouvernement anglais qui l'accuse d'avoir escroqué sept millions de dollars à des porteurs de titres anglais.

L'orage

STRASBOURG, 8 juillet. (Havas). — Vendredi soir un orage d'une rare violence a sévi sur la région d'Obernai. Pendant trois quarts d'heure la pluie, accompagnée de grêlons d'une grosseur extraordinaire, s'est abattue sans interruption sur les plantations, causant de graves dégâts aux récoltes.

Fédération de fonctionnaires

ZURICH, 8 juillet. (Ag.) — La « Neue Zurcher Zeitung » annonce qu'au cours d'une réunion de fonctionnaires des postes, il a été décidé la fondation d'une Fédération suisse des fonctionnaires non socialistes. Un comité d'initiative a été constitué à cet effet. Son siège se trouve à St-Gall.

Exposition et Crédits

PARIS, 8 juillet. (Havas). — La Chambre française a voté le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 150,000 fr. pour l'exposition internationale de 1937 à Paris. Le décret de clôture a été lu. Voici les Chambre en vacances !

PARIS, 8 juillet. (Havas). — Le Sénat a voté en fin de séance par 276 voix contre 3 le projet destiné à liquider l'arriéré des subventions accordées aux départements et aux communes pour l'exécution de différents travaux d'outillage national.

BIBLIOGRAPHIE

L'ECHO ILLUSTRE

Numéro du 8 juillet : Gare aux mites, article de fond par Pierre l'Ermite. — La République de St-Marin, double page illustrée. — Un audacieux acrobate, récit d'une tragique descente en parachute. — Sardines, documentation vivante. Trois pages pour la femme avec recettes et patrons. — Humour et romans. — Parmi les actualités : Le Tour de France cycliste et les autres sports. A la S. d. N.

LA PATRIE SUISSE

Dans la « Patrie Suisse » du 8 juillet : le passage du tour de France à Genève, le grand prix motocycliste à Berne, les fêtes de gymnastique de Dubendorf, le raid des hydravions italiens, l'installation du nouveau musée Wagner, à Lucerne, les fêtes des promotions. Des variétés ; le palais de la Monnaie à Londres, la page de l'alpiniste, une chronique musicale sur des manifestations de Florence, une page gaie, forment avec les nouvelles, les romans, les pages de mode, le fond de ce beau numéro.

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Paraî tous les 15 jours à Lausanne

Sommaire du 8 juillet : Commission centrale pour la navigation du Rhin. — Notes sur le calcul des déservoirs et seuils (suite et fin), par M. Ch. Jaeger, ingénieur diplômé. — Un nouveau pont Bel-Air-Montbenon à Lausanne. — Le séchage et l'étuvage des bois dans la parqueterie. — Divers : Les digues à parois verticales. — Les nouveaux disjoncteurs à grande puissance de la S. A. Brown Boveri, à Baden. — Bureau international des « containers ». — La nouvelle usine de la « Société romande des ciments Portland », à Vernier.

[redacted]

†

Très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de leur grand deuil, Monsieur et Madame **Marcel Rouiller,** et leurs enfants, à Martigny-Ville, remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

[redacted]

P. HUGON - La „ Winterthur ,
Martigny-Croix - Toutes assurances

Quelques réflexions de „Met“ sur le Tour de France

Alors que le « Nouvelliste » donne, dès son début, les résultats détaillés de la fameuse épreuve de l'« Auto », ses lecteurs sont relativement peu au courant de la formule même de la course. Aussi, au moment où elle est près d'arriver en son milieu, jugeons-nous intéressant d'en dire quelques mots, en même temps que de retracer les péripéties qui ont conduit les valeureux cyclistes jusqu'à Nice, en passant par tous les endroits qui resteront illustres depuis la grande guerre, soit le Nord martyr et l'Alsace-Lorraine, pour arriver tout près de nous, à Evian, et, traversant les cols des Alpes, aboutir aux confins de l'Italie, à la perle de la Riviera : Nice-la-Belle.

A son départ, la caravane était formée de 80 coureurs, dont 5 équipes de huit hommes, représentant respectivement la France, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne et la Suisse ; le lot était complété de 40 routiers individuels, sélectionnés parmi les meilleurs d'Europe et venant un peu de tous les pays. Nous voyons tous les jours que, bien que ne jouissant pas, et de loin, des mêmes avantages et facilités que leurs concurrents des équipes nationales, ces prétérités se comportent de façon remarquable, si remarquable même que l'on serait en droit de se demander si la victoire morale ne devrait pas être acquise à l'un d'eux.

23 étapes sont nécessaires aux coureurs du Tour de France pour accomplir l'exploit — car c'en est un — de parcourir en un laps de temps relativement minime, près de 5000 kilomètres.

A première vue, et pour le commun des mortels, cette performance peut paraître cyclopéenne, et pourtant elle n'effraie point certains hommes, qui sont cependant des hommes « comme tout le monde », mais qui ont en plus une énergie et une volonté farouches, jointes à des qualités musculaires naturellement appropriées.

Bien que d'un pays essentiellement montagneux, on ne se rend pas facilement compte de ce que représente l'effort de monter en bicyclette un col tel que le Galibier, d'une longueur de 33 kilomètres, et de couvrir ensuite, avant d'arriver au but, environ 100 km., et non pas, je vous l'assure, à une allure de promenade !

Croyant sincèrement faire de leur mieux, les sélectionneurs des cinq nations n'ont jamais longtemps à attendre pour enregistrer des défections souvent retentissantes, d'autant plus qu'un règlement fort rigide oblige les routiers à parvenir au port dans un délai représentant le 8 ou le 10 % du temps du vainqueur de chaque étape, ce qui est fort peu lorsque la distance n'est pas très élevée. On en peut juger par la 8me étape du Tour actuel, où, si le pourcentage n'avait pas été amené à 15 %, la moitié des coureurs eût été éliminée.

Il y a dans toute course cycliste des hommes aux qualités très différentes, et nulle épreuve autre que le Tour de France ne peut mieux les mettre en valeur : il y a les grimpeurs, les endurants à n'importe quelle allure, et enfin les « sprinters », c'est-à-dire ceux qui savent, au moment d'une arrivée en groupe, se détacher et fournir l'ultime effort qui leur donnera accès aux premières places.

Aussi a-t-il été créé de nombreux prix et primes pour récompenser ces différentes activités ; mieux que cela, pour les sprinters, une bonification de temps entre en jeu, soit deux minutes au premier et une minute au deuxième ; et les routiers sont si près les uns des autres que ces minutes, qui paraissent insignifiantes en regard d'un tel parcours, sont pourtant l'objet des convoitises de tous.

On parle beaucoup des sommes « folles » que se répartissent les concurrents du Tour de France... exagération ! Je souris quand je lis par exemple : **450 fr.** à l'équipe suisse (8 hommes qui ont à se partager **90 francs suisses).** Et tout est à l'avenant. Pendant la préparation, l'entraînement, les longues semaines d'inactivité, que touchent les routiers ? Rien. Et il faut bien vivre pourtant.

Naturellement, personne ne les a obligés à choisir ce métier, mais n'en ont-ils pas aussi bien le droit que vous et moi d'avoir choisi le nôtre, souvent moins pénible et mieux payé ?

Enthousiastes du sport, aussi bien que profanes, admirons tous ceux qui, par les routes de France, sous l'averse aussi bien que sous l'ardent soleil, dans la boue ou aveuglés par la poussière brûlante, pédalent, pédalent... non seulement pour une gloire illusoire, mais aussi pour assurer le pain quotidien de leur femme et de leurs enfants.

Met.

ESSAYEZ LES NOUVELLES CIGARETTES

Stella 50 cts

PUR MARYLAND

RIDDES - Dimanche 9 juillet 1933

Bal Champêtre

organisé par la Fanfare Ouvrière

Invitation cordiale Invitation cordiale

EUGÈNE TISSOT
HORLOGER DIPLOMÉ
Tél. 193 **MONTHEY** Tél. 193
Grand choix de cadeaux et étrennes
Horlogerie — Bijouterie — Optique
Rhabillage de tous genres de montres
Travail prompt et soigné Prix modérés

La Mutuelle des automobilistes EXISTE

Demandez les conditions pour l'assurance responsabilité civile, vous serez étonnés.

PAS D'ACTIONNAIRES aux dividendes alléchants.
TOUS LES BÉNÉFICES répartis aux assurés.
RISTOURNE DOUBLÉE.

ASSURANCE MUTUELLE VAUDOISE
TH. LONG, agent général - BEX

Pension d'enfants cherche jeune fille honnête, de 17 à 19 ans, comme

femme de chambre

S'ad. Chalet des Alpes, Château-d'Oex.

Baisse de Prix

Accordéons 10 touches, 2 basses, dep. **9.50.** Genre italien 21 t. et 8 b., **fr. 39** et **44.** Violon **12.—.** Mandoline **13.50.** Zither **19.—.** Piccolo **4.50.** Clarinette **28 fr.** Ocarina **0.90.** Harmonica à bouche **0.30** à **15 fr.** Clairon ou tambour **15 fr.** Gramophone **35.—.** Disques **1.50.** Radio **195.—.** Instruments d'occ. cordes access. Réparations à bas prix. Catal. 1933 gratis.
Et. Ischy, fabr., Payerne 22.

Demandée

bonne à tout faire

sachant faire une bonne cuisine simple pour petite famille anglaise, immédiatement.
Mme Tucker, Crans sur Sierre.

St-Maurice - Mise à l'enquête publique

La Municipalité de St-Maurice soumet à l'enquête publique les demandes en autorisation de bâtir déposées par
1. Mademoiselle Marthe Barman, pour la transformation de l'immeuble qu'elle a acquis de M. Auguste Gay, à la rue du Carro, Grand'Rue.
2. M. Théophile Fumeaux, pour la transformation de l'immeuble qu'il a acquis de l'hoirie de M. Louis Symphal, à la ruelle de l'Ecu du Valais.
3. M. Antoine Montangero, pour la surélévation de son immeuble, sis à la Grand'Rue, et l'agrandissement de son atelier.

Les oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être adressées par écrit, dans les 10 jours, au Greffe municipal, où les plans peuvent être consultés.
St-Maurice, le 9 juillet 1933.
Administration communale.

Punaises

sont détruites facilement avec le produit patenté «Vulcan-gaz». Procédé absolument certain et radical. S'allumant comme une bougie dans la chambre à désinfecter. Les gaz dégagés tuent toute vermine, jusque dans les plus petits trous et fentes. Tout insuccès est donc impossible. A été analysé officiellement et ne présente aucun danger pour le mobilier. Son emploi n'est remarqué par personne. Le local peut être réhabité quelques heures après. Il coûte fr. 4.50, et est envoyé discrètement emballé contre remboursement et suffit à la désinfection d'une chambre avec lits. Mode d'emploi annexé. Prospectus gratis. Vente exclusive pour la Suisse. 13 Q
Bliger & Co., Bâle, Herbergsgasse 25

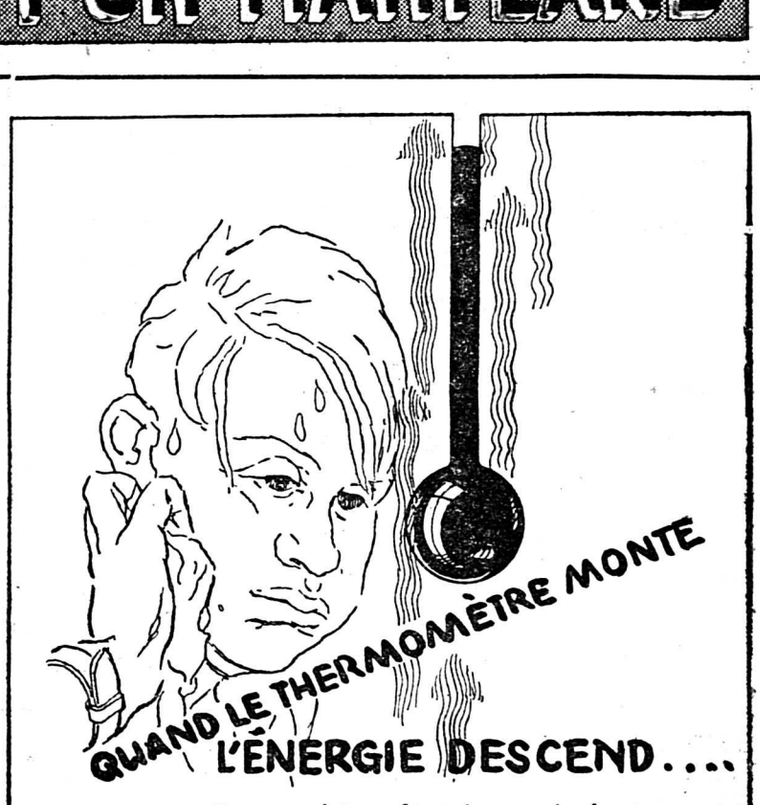

L'Ovomaltine froide est la boisson d'été idéale. D'un goût délicieux, elle fortifie et désaltère à la fois.

Demandez à la Maison Dr A. Wander S. A. à Berne, le nouveau gobelet mélangeur très pratique qu'elle fournit contre remboursement de 1 fr.

On remplit le gobelet aux $^3/_4$ de lait froid, on ajoute 1–2 cuillerées à thé d'Ovomaltine, du sucre à volonté et éventuellement quelques morceaux de glace. On met le couvercle et on agite vigoureusement pendant quelques instants.

Même les gens qui connaissent bien l'Ovomaltine sont étonnés de son goût délicieux, prise froide. C'est pourquoi, **pendant les fortes chaleurs,** prenez

L'OVOMALTINE FROIDE

L'Ovomaltine est en vente partout en boîtes à 2 frs et 3 frs 60.

Seule l'Ovomaltine produit les effets de l'Ovomaltine

B 223

Dr A. WANDER S. A., BERNE

Buvez la

Bière WALSHEIM

La bière des connaisseurs
C'est la meilleure

EAUX GAZEUSES S. A. BAGNES

Fiancés !

Avant de faire votre achat de TROUSSEAUX et LINGERIE, demandez les échantillons de la

Maison SCHWOB & Cie
Tissage de toile

Vente directe de la fabrique à la clientèle privée. Linge de 1re qualité à des prix les plus avantageux, représentée par

Augustin LUGON, Evionnaz. Tél. 30
Se rend à domicile av. collections. Devis ss engagement

Fiancés....!

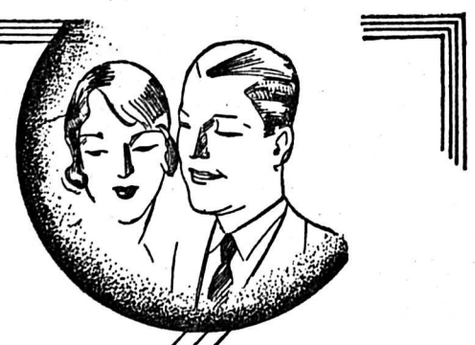

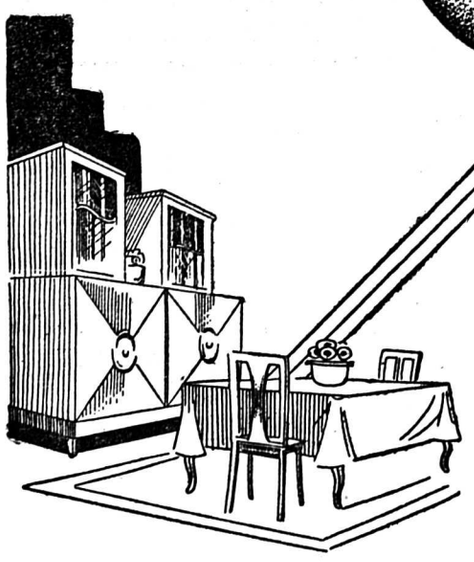

N'hésitez pas à vous adresser pour votre ameublement, directement

à la Fabrique de meubles

A. GERTSCHEN fils à NATERS (Brigue)